

Monnaie en or

Conception: d'après Ferdinand Hodler

L'artiste peintre renommé Ferdinand Hodler (1853 – 1918) a été chargé en 1908 de concevoir la première série de billets de la Banque nationale suisse. Tandis que le billet de cent francs créé par ses soins représentait un faucheur, celui de cinquante mettait en scène un bûcheron, qui avait nécessité de nombreuses esquisses. Suite à des différends avec Hodler, la conception des billets de 500 et de 1000 francs a été confiée à un autre artiste.



Caractéristiques

Effigies

Pièce de 20 francs en argent

«Arthur Honegger»

Pièce de 50 francs en or

«Le Bûcheron»

Artiste

Monnaie en argent:

Roger Pfund, Carouge

Monnaie en or: d'après F. Hodler

Données techniques

Pièce de 20 francs en argent

Alliage: argent 0,835

Poids: 20 g

Diamètre: 33 mm

Pièce de 50 francs en or

Alliage: or 0,900

Poids: 11,29 g

Diamètre: 25 mm

Valeurs nominales légales

Pièce en argent: 20 francs suisses

Pièce en or: 50 francs suisses

Date d'émission

19 janvier 2007

Tirages

Monnaie de 20 francs en argent

Pièces de qualité normale, non mises

en circulation: max. 50 000 pièces

Qualité flan bruni, avec étui:

max. 12 000 pièces

Monnaie de 50 francs en or

Qualité flan bruni, avec étui:

max. 6 000 pièces

Frappe et émission

Monnaie fédérale Swissmint

CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 322 60 68 (marketing)

Fax +41 (0)31 322 60 07

www.swissmint.ch

Monnaies commémoratives officielles 2007

Centième anniversaire de la Banque nationale suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Monnaies commémoratives officielles

Chaque année, la Monnaie fédérale Swissmint émet un nombre limité de monnaies commémoratives représentant des sujets choisis avec soin. Les pièces bimétalliques, en argent ou en or ont une valeur nominale officielle et sont disponibles dans différentes qualités. Les monnaies commémoratives sont coçues par des artistes suisses réputés.

Centième anniversaire de la Banque nationale suisse

Dans la Constitution fédérale de 1848, les cantons avaient confié à la Confédération le monopole d'émission de la monnaie. Quant aux billets, diverses banques privées et cantonales ont continué de les émettre. Ce n'est qu'en 1891 que la Confédération a obtenu le droit exclusif d'émettre des billets de banque. En 1905, le Parlement et le peuple ont approuvé la création d'une banque centrale ayant le statut de société anonyme. Deux ans plus tard, soit le 20 juin 1907, la Banque nationale suisse est entrée en activité.

La Banque nationale mène la politique monétaire de façon indépendante. Elle agit dans l'intérêt général du pays. Son objectif prioritaire consiste à assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Elle fixe ainsi le cadre général de l'évolution de l'économie.

La Banque nationale assure l'approvisionnement du commerce en numéraire. Avec les banques et la Poste, la Banque nationale est l'un des principaux acteurs du système des opérations de paiement. En même temps, elle gère les réserves monétaires de notre pays.

Peter Schöpf, secrétaire général BNS



Monnaie en argent

Conception: Roger Pfund

Roger Pfund, graphiste, peintre et designer renommé, est né à Berne le 28 décembre 1943. En 1966, après avoir terminé sa formation de graphiste, il ouvre son propre atelier. Depuis le début de sa carrière, Roger Pfund concentre son activité sur le domaine de la culture. En 1971, il gagne le premier prix du concours pour la nouvelle série de billets de la Banque nationale suisse et réalise la série de réserve. Il est en outre le concepteur du nouveau passeport suisse. Par ailleurs, de nombreuses entreprises et institutions renommées ont fait appel à ses talents. Depuis 1971, Roger Pfund vit et travaille à Carouge près de Genève. Il présente depuis 1966 ses peintures sur la scène internationale dans le cadre d'expositions individuelles et collectives.

